

La Baule Tennis Club : présidence contestée, assemblée générale très agitée

L'assemblée générale du La Baule Tennis Club s'est réunie pendant 6 heures samedi 27 janvier pour élire deux nouveaux représentants au comité, dans une ambiance délétère.



165 membres du La Baule Tennis Club ont participé au vote, après presque cinq heures de réunion ©Marwan Nabli

Par **Marwan Nabli**

Publié le 30 Jan 24 à 17:30 mis à jour le 31 Jan 24 à 15:12

« Je suis **un peu outrée** d'assister à cette assemblée générale, on a l'impression d'être à un **procès** alors qu'on est dans un milieu associatif, vous êtes en train de prendre en otage les membres de l'AG. »

Catherine Gallot, présidente du Comité départemental de tennis et vice-présidente de la Fédération française de tennis (FFT), donne de la voix ce samedi 27 janvier au [La Baule](#) Tennis Club (LBTC).

Applaudissements et huées

Depuis plus d'une heure, les prises de parole sur la **mauvaise gestion du personnel** de la présidence affluent, et les 70 personnes présentes dans la salle de réunion annuelle multiplient les applaudissements et les huées.

Les élections des nouveaux membres du bureau semblent être relayés au second rang.

Dès 10 h, l'entrée de l'assemblée est filtrée, **les identités sont vérifiées**, et la tension commence à monter.

Le comité d'administration, présidé par Jean-Philippe Rault, présente fièrement le rapport d'activité de l'année 2023 « où l'on recense un **résultat excédentaire** de 8 000 euros ».

« Tous les salariés sous contrat »

L'aspect financier passé en revue, le groupe « Nouveau souffle pour LBTC », composé de membres de l'AG qui s'oppose à la présidence, s'attaque au bilan moral.

Vidéos : en ce moment sur Actu

« Il y a eu des **départs de salariés** auxquels vous n'avez pas donné suite monsieur le président », avance Jean-Philippe Choinel, présent au club depuis des dizaines d'années, en visant Jean-Philippe Rault.

Carnet en main, il s'empare du micro et embraye :

« Y a-t-il des salariés qui travaillent sans contrat à l'heure actuelle ? »

Les dossiers sont mis sur la table. « J'ai des documents qui attestent qu'une employée en charge du bar du 26 septembre au 31 décembre 2023 n'a signé son contrat que le 18 novembre », poursuit-il.

Le président Rault répond avec fermeté : « Aujourd'hui **tous les salariés sont sous contrats**, déclarés à l'Urssaf avant chaque embauche, mais effectivement il y a eu des contrats signés en retard. En ce qui concerne la situation que vous évoquez, un contrat a été proposé plusieurs fois, n'a pas reçu de suite, et a dû être refait, car il présentait quelques anomalies. »

« Marre d'être surveillés »

Gilles Gerardin, lui aussi membre du collectif d'opposition, mentionne des **complications** liées à d'anciens agents d'entretien : « Trois jardiniers travaillaient au club depuis des années, ils m'ont dit il y a quelques mois

qu'ils ne supportaient plus leurs conditions de travail, qu'ils en avaient **marre d'être surveillés** en permanence, vous leur avez même demandé de rapporter l'activité des profs de tennis. »

Jean-Philippe Rault rétorque : « Quand ces trois employés étaient au club, nous avons mis en place un cadre de travail qu'ils n'ont pas apprécié. L'un d'eux a démissionné, rejoint ensuite par son ancien compère, tandis que le dernier a été **licencié pour faute grave** après m'avoir agressé verbalement. Voilà comment cela s'est passé. »

Christophe Mathieu, élu délégué aux sports, et Sophie Douchin, conseillère municipale à la participation citoyenne, représentant la mairie à l'AG, et se sont dits « déçus » par la tournure des événements

Renverser la hiérarchie par le vote

Les minutes passent et les esprits s'échauffent.

Une partie de la salle semble dévouée à la cause de la présidence, et l'autre s'y oppose.

C'est alors qu'intervient Stéphane Izrael, leader de Nouveau Souffle :

« Il y a 15 salariés au club actuellement, on en dénombre un en absence injustifiée qui n'a pas de contrat, deux en arrêt de travail et un autre suspendu. »

Pour « **rétablir l'ordre** », le groupe d'opposants espérait combler les quatre places laissées vacantes par des membres sortants du comité, mais

se heurte à un refus : « Le comité a voté le 8 janvier le passage de 4 à 2 nouveaux membres parce qu'il souhaite **gérer le club comme il le souhaite**. On n'est plus sur une AG où les membres décident qui va rentrer », attaque Stéphane Izrael.

Il interroge ensuite la présidence :

« Refusez-vous de donner à l'assemblée générale le pouvoir d'ouvrir le comité à plus de monde ? »

Réponse de Jean-Philippe Rault : « Oui, aujourd'hui je **refuse**, conformément aux statuts en vigueur. »

Un verdict surprenant

Après 3 heures de débat et 1 heure 45 de vote, le verdict, contrôlé exceptionnellement par un huissier de justice, est rendu à 16 h.

Les bilans d'activité et financier sont approuvés, mais les nouveaux membres du comité ne sont pas élus : « 165 votes ont été comptabilisés, Quentin Hill (membre de Nouveau Souffle) est premier avec 83 voix, Stéphane Izrael (également membre de Nouveau souffle) second avec 82 voix, ex æquo avec Jean-Marie Oulaid ».

Le président est formel : « Dans ces conditions, il va y avoir des recours, une réunion de comité, on est incapables de dire qui va être élu. »